

Projet de discours – Inauguration des travaux de la Mosquée de Versailles

Monsieur le président,
Mesdames, messieurs,

Pour un Préfet, inaugurer les travaux d'un bâtiment consacré au culte n'est pas fréquent !

D'aucuns pourraient s'interroger sur mon geste dans notre République laïque. Pourtant, c'est bien au nom de cette laïcité que je tenais à être parmi vous aujourd'hui, et je vous remercie, Monsieur le Président, de votre accueil et du soin que vous avez mis à préparer l'événement qui nous réunit, avec la discrétion, l'efficacité et l'esprit d'ouverture qui vous caractérisent.

Comme le rappelait le Premier ministre, alors ministre de l'intérieur, lors de l'inauguration de la Grande Mosquée de Strasbourg en septembre 2012, [je cite] « *les mosquées, comme les églises, les temples, les synagogues font partie de notre paysage national. Cette*

variété des lieux dit ce que nous sommes : un peuple riche de sa diversité qui a su, au fil des époques, accueillir, rapprocher, unifier ».

Une mosquée, une salle de prière, une église, un temple ou encore une salle de réunion pour ceux qui réfléchissent ensemble sans forcément professer une foi, font partie de l'espace public, j'allais dire des équipements de base d'une ville.

Bien entendu, les pouvoirs publics ne peuvent pas participer au financement de la construction ou de la rénovation d'un lieu de culte, pas plus qu'au fonctionnement du culte. Cette neutralité est la conséquence de la séparation des cultes et de l'Etat. Elle est indispensable au vivre ensemble et à notre cohésion sociale. La liberté de conscience est un bien précieux, acquis après de durs combats, quelquefois, dans les siècles passés, dont nous devons prendre le plus grand soin.

L'Etat et les collectivités territoriales se doivent de respecter cette neutralité, et d'agir avec le souci constant de ne favoriser aucun culte ou courant de pensée plutôt qu'un autre, afin de permettre à tous d'exercer pleinement la liberté essentielle de croire ou de ne pas croire. La République accepte toutes les religions, elle les protège, et elle promeut la tolérance.

Croire est une liberté fondamentale. Considérer les religions pour la place qu'elles occupent dans la vie sociale est un objectif pour les pouvoirs publics. Respecter la liberté de ne pas croire, respecter le caractère laïc de l'Etat et des lois de la République, qui ne dépendent d'aucun précepte religieux, est un devoir civique pour tous.

La religion musulmane est professée par de nombreux Yvelinois. J'ai voulu être présent ici, aujourd'hui, pour apporter un témoignage de considération à la communauté musulmane de Versailles et, à travers elle, aux musulmans du département.

Dans mes fonctions, je franchis régulièrement le seuil de la Cathédrale Saint-Louis, celui de la Synagogue de Versailles également, et j'espère pouvoir faire de même bientôt au Temple protestant. En effet, l'Etat est neutre à l'égard des religions et il doit donc être, de manière égale et impartiale, à l'écoute de toutes¹.

A *l'écoute* et, je dirais, *attentif*. Les musulmans ont droit à des lieux de culte dignes. Vous ne disposez pas de l'antériorité des cultes chrétien ou juif en France. Du temps sera nécessaire pour aménager des mosquées en nombre suffisant. Il y faudra des financements importants. Il faudra tenir compte des règles de la construction et de l'urbanisme. Il conviendra aussi de faire en sorte que ces lieux de prière s'inscrivent dans nos traditions architecturales, notre histoire et nos paysages urbains.

Soyez assuré que, dans les prérogatives qui sont les miennes en tant que représentant de l'Etat, je veillerai

¹ Formule que j'ai entendue dans la bouche de Manuel Valls – qui a beaucoup insisté sur cette question de « l'écoute » - dans son débat avec le Cardinal Vingt-Trois aux Bernardins il y a quelques semaines (JMG)

toujours à favoriser une juste application de la loi, dans le respect des droits des uns et des autres, particuliers et collectivités publiques.

La République est faite de dialogue, d'ouverture et de tolérance. Elle délivre un message universel. Les convictions de tous ceux, citoyens français, qui la font vivre, constituent le creuset d'une pensée reconnue pour sa vivacité et sa permanence. Ce message est attendu par beaucoup dans le monde.

Les religions contribuent à donner du sens à la vie. Nombreux sont ceux qui, en France, cherchent des repères. Je souhaite que notre rencontre aujourd'hui démontre une fois de plus qu'il est indispensable de dépasser les différences pour construire une société commune, autour de valeurs communes qui seront ces repères : pas des anathèmes et des exclusions mais des valeurs qui rapprochent, qui font tomber les méfiances, qui combattent les haines, qui ouvrent des chemins de rencontre.

Enfin, il nous faut faire en sorte que l'égalité de tous devant la loi soit réalité : entre celui qui veut pratiquer une religion, celui qui ne le souhaite pas, celui qui est indifférent. Tous devraient avoir un point commun : respecter la liberté de l'autre.

Je suis certain que vous avez tous à cœur d'y contribuer. Soyez assuré de ma confiance dans votre capacité à faire avancer de front vos convictions et votre attachement à la République et ses valeurs.

Je vous remercie.